

En France il y a une baisse moyenne toutes les 5 minutes et entre 70 et 90 décès par an pour cette raison

En France, dans le secteur professionnel, il y a une baisse moyenne toutes les 5 minutes et entre 70 et 90 décès par an pour cette raison. Dans 40% des cas, la chute est due à une absence complète de protection. Le métier de la couverture représente 36 % des accidents de chute de hauteur. Le métier des échafaudes représente 20% des accidents de chute de hauteur.

Mais qu'entend-on par travail en hauteur?

Travail en hauteur définition

L'**INSR** indique que le règlement ne donne pas de définition du travail en hauteur. Cependant, on peut comprendre par travail en hauteur toute intervention avec risque de chute, quelle que soit la hauteur.

On distingue aussi le travail en hauteur par l'utilisation de certains équipements : échelles, échafaudages, plates-formes de travail, ascenseurs, monte-charges, nacelles...

Accident de travail en hauteur

En 2019, 28 accidents mortels dus à des chutes de hauteur ont été enregistrés en France, selon infoprotection.fr. Ces types d'accidents sont principalement motivés par trois causes fondamentales.

D'une part, la mauvaise installation de structures telles que les échafaudages, qui met en danger les travailleurs et les personnes en dehors du travail.

D'autre part, la présence et l'utilisation de matériel de sécurité individuelle et collective de mauvaise qualité. Celles-ci créent un faux sentiment de sécurité qui peut être préjudiciable aux travailleurs.

Et enfin, la formation inadéquate des travailleurs eux-mêmes. Le personnel doit avoir une connaissance approfondie des protocoles de sécurité établis sur le chantier. De la même manière, ils doivent être instruits sur l'utilisation correcte des systèmes de protection individuelle et collective.

Visor, votre partenaire en sécurité

VISOR FALL ARREST NETS Ltd, une compagnie de référence avec 20 ans d'expérience dans l'ingénierie, la conception, formation et de la fabrication de filets de sécurité pour la construction et comme complément à l'échafaudage.

Toutes ces compétences au service de votre entreprise, de votre sécurité, de vous-même.

“More than Nets”

Chez Visor, nous produisons les systèmes de sécurité suivants, pour éviter le danger de chutes dans les intervention en hauteur:

- **Filet de sécurité Type S.** Réseau de sécurité avec câble périphérique pour une utilisation horizontale. Ils peuvent être en polyamide ou polypropylène haute ténacité. Le tout avec traitement UV.

- **Filets de sécurité Type T.** Ce système couvre une hauteur de chute de 6,00 m de la surface de travail. Les bras avec le filet doivent maintenir une différence de hauteur de 10% par rapport à l'extension de la dalle.

- **Filet de sécurité Type U.** Un type de système de réseau basé sur un filet de sécurité attaché au châssis de support pour une utilisation verticale.
- **Filets de Type V.** Filet de sécurité avec cordon de bord fixé à un support de type fourche.
- **Système de protection de toiture selon NF93-355.** Filet verticaux pour éviter le risque de tomber sur des toits plats, il est nécessaire d'installer cette protection collective temporaire.